



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Iraq

Question écrite n° 93653

Texte de la question

M. Nicolas Dhuicq attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur l'attribution à la France d'indemnités de la guerre du Golfe de 1991 qui auraient été versées par le Koweït et d'autres pays du Golfe et qui auraient représenté plusieurs milliards de dollars. Il souhaiterait savoir si cette somme a bien été versée à la France et le cas échéant, l'utilisation qui en a été faite.

Texte de la réponse

Le ministère de la défense ne dispose d'aucun élément ni d'aucune information permettant d'établir que la France aurait perçu des sommes, versées par le Koweït, les Emirats Arabes Unis et l'Arabie Saoudite, correspondant à des indemnités de guerre attribuées aux pays de la coalition ayant participé à la guerre du Golfe en 1991.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dhuicq](#)

Circonscription : Aube (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93653

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er mars 2016](#), page 1735

Réponse publiée au JO le : [19 avril 2016](#), page 3399